



{ ACTUALITÉS

Valérie BATIGNE
Fondatrice et dirigeante
de Sapiendo

Sapiendo
L'EXPERTISE 100% RETRAITE

Les inégalités hommes / femmes sur le plan de la retraite, un enjeu de société

Hommes et femmes ne sont pas égaux face à la retraite, non pas d'un point de vue législatif mais d'un point de vue sociétal. En résumé, les femmes partent en retraite plus tard que les hommes et elles ont une pension de retraite bien inférieure à celle de ces derniers. Pourquoi et comment expliquer ces différences ?





1. La carrière des femmes : plus accidentée et moins complète que celles des hommes

Le niveau de pension de retraite et l'âge de départ à la retraite à taux plein, sont directement liés à la durée de cotisation. Ainsi, moins on travaille longtemps, moins on cotise et moins on acquiert de droits.

TAUX D'EMPLOI : des écarts significatifs entre hommes et femmes

D'un point de vue général, les femmes ont un taux d'emploi moindre que celui des hommes et ce, quelles que soient les tranches d'âges. Concrètement et pour exemple, en 2019, seulement 70 % des

femmes de 25 à 39 ans ont un emploi, contre 80 % des hommes du même âge, soit 10 points d'écart.

TEMPS PARTIEL : plus important chez les femmes que chez les hommes

Les femmes sont beaucoup plus nombreuses à travailler à temps partiel que les hommes (30 % des femmes contre 8,3 % des hommes en 2019). Cela s'explique notamment parce qu'elles ont beaucoup plus souvent la charge de la vie familiale.



Valérie Batigne

Diplômée d'HEC et de l'École du Barreau, titulaire d'un master de fiscalité. Elle a d'abord travaillé dans un grand cabinet d'avocats puis a entamé une carrière bancaire devenant *managing director* dans 2 grands groupes internationaux. Elle y a acquis une profonde connaissance de la finance, de la fiscalité et de la réglementation financière. Elle fonde Sapiendo en 2015, avec l'ambition de transformer l'approche de la retraite en France.

sapiendo-Retraite.fr est une plateforme digitale très innovante qui propose des services retraite personnalisés et démocratise ainsi l'accès au conseil retraite. Sapiendo représente une réelle rupture technologique de l'accompagnement retraite, de la vérification de carrière à l'optimisation des droits à la retraite pour aider chacun à gagner plus et/ou partir plus tôt. Dans le cadre d'une approche globale, Sapiendo propose également des services en matière d'épargne retraite et de fiscalité. Son objectif est de rendre accessible au plus grand nombre les réponses aux questions que tout le monde se pose au sujet de la retraite car « savoir, c'est déjà agir ».

2. Des écarts importants de rémunération entre hommes et femmes, y compris en équivalent temps plein

Malgré les différentes mesures et campagnes de sensibilisation, la rémunération des femmes reste inférieure à celle des hommes. En 2016, le salaire moyen des femmes en équivalent temps plein est inférieur de 17 % à celui des hommes. Une assiette de cotisation moindre impliquera forcément un niveau de pension plus faible pour les femmes.





3. La situation des femmes, du point de vue de la retraite, est globalement moins favorable que celle des hommes

Les femmes subissent en quelque sorte une double peine : elles partent plus tard à la retraite, et en plus, elles ont des pensions de retraite moindres que celles des hommes.

Les femmes gagnent moins que les hommes à la retraite

En 2018, le montant moyen des pensions des femmes, y compris réversion et majorations, représente seulement 75,7 % de celles des hommes. En d'autres termes, les femmes touchent en moyenne une pension retraite près d'un quart moins élevée que celle des hommes.

Les femmes partent plus tard que les hommes à la retraite

En 2018, l'âge moyen de départ à la retraite est de 62,4 ans pour les hommes et 63 ans pour les femmes, soit quelques mois d'écart. Mais ces chiffres intègrent les retraites anticipées dont les bénéficiaires sont très majoritairement des hommes.

Les mères de familles nombreuses ont, une fois à la retraite, ont des pensions moindres que les autres catégories de la population

On pourrait penser que le jeu des majorations enfants et des trimestres enfants, pourrait combler certains écarts, mais il n'est en rien et c'est même le contraire.

En 2016, les femmes ayant eu 3

enfants ou plus, touchent une pension de retraite de droit direct en moyenne de 908 € alors que celles ayant eu moins de 3 enfants touchent 1 182 €, soit un écart de 274 € par mois ! Alors que l'écart entre les hommes ayant eu plus de 3 ans et ceux ayant eu moins de 3 enfants n'est que de 27 €... (1 753 € versus 1 726 €).

Conséquence logique, les retraitées ont un niveau de vie inférieur à celui des retraités et sont plus touchées par la pauvreté

En 2018, le niveau de vie moyen de l'ensemble des femmes retraitées est inférieur de 5,1 % à celui des hommes retraités et le taux de pauvreté des retraitées est supérieur de 1,9 point à celui de leurs homologues hommes, sans compter que la différence d'intensité de la pauvreté est de 4,8 points.

4. Les écarts entre hommes et femmes, du point de vue de la retraite, devraient se réduire dans les années à venir, sans pour autant disparaître

Au fil des générations, l'évolution des carrières professionnelles des femmes devrait permettre de réduire certains écarts, notamment de niveau de pension et d'âge de départ. Toutefois, si ces différences tendent à diminuer, elles ne devraient pas disparaître complètement. Ainsi, le

dernier rapport du COR, paru en novembre 2020, propose une projection jusqu'en 2070, mentionnant que la pension moyenne des femmes de droit direct devrait atteindre 80 % de celle des hommes en 2040 et se stabiliser autour de 88 % à horizon 2070...

5. Alors, que peut-on conseiller aux femmes qui cherchent à améliorer leur future retraite ?

« Une des maximes de Sapiendo, *fintech* de conseil retraite, que je dirige, c'est savoir, c'est déjà agir. Le premier conseil que je donnerais aux femmes, c'est de bien se renseigner sur les droits à la retraite et ce, le plus tôt possible. Nous constatons, malheureusement, au quotidien, que les femmes sont encore beaucoup moins nombreuses que les hommes à chercher à optimiser leur future retraite. Et ce, alors même qu'elles devraient être bien plus prévoyantes,

justement pour minimiser au mieux les écarts hommes/femmes. Par exemple, une femme qui prend un congé parental ou un temps partiel et, ainsi, assume de manière plus importante la charge de la famille, devrait évaluer concrètement son manque à gagner futur en termes de retraite obligatoire afin de le compenser par une stratégie d'épargne retraite adaptée, qui serait logiquement pris en charge dans le cadre du budget familial. »
Valérie Batigne